Jacquart, Camille

Le commerce extérieur de la Belgique avant et...

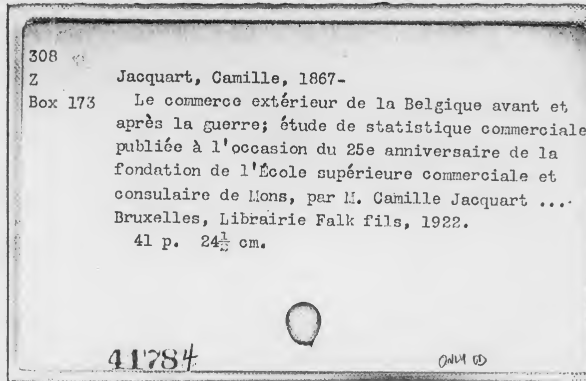
Bruxelles

1922

COLUMBIA UNIVERSITY LIBRARIES
PRESERVATION DIVISION

BIBLIOGRAPHIC MICROFORM TARGET

ORIGINAL MATERIAL AS FILMED - EXISTING BIBLIOGRAPHIC RECORD


308
Z
Box 173

Jacquart, Camille, 1867-
Le commerce extérieur de la Belgique avant et après la guerre; étude de statistique commerciale publiée à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation de l'École supérieure commerciale et consulaire de Mons, par M. Camille Jacquart .... Bruxelles, Librairie Falk fils, 1922.
41 p. 24½ cm.

41784 ONLY ED

TECHNICAL MICROFORM DATA

FILM SIZE: 35MM REDUCTION RATIO: 11:1 IMAGE PLACEMENT: IA (IIA) IB IIB

DATE FILMED: 11-5-97 INITIALS: PB

TRACKING # : 26261

FILMED BY PRESERVATION RESOURCES, BETHLEHEM, PA.

BIBLIOGRAPHIC IRREGULARITIES

MAIN ENTRY: Jacquart, Camille

Le commerce extérieur de la Belgique avant et après la guerre

Bibliographic Irregularities in the Original Document:

List all volumes and pages affected; include name of institution if filming borrowed text.

_____ Page(s) missing/not available: ______

_____ Volume(s) missing/not available: ______

_____ Illegible and/or damaged page(s): ______

_____ Page(s) or volume(s) misnumbered: ______

_____ Bound out of sequence: ______

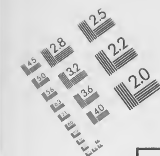
__X__ Page(s) or volume(s) filmed from copy borrowed from: New York Public Library
(inside back cover, back cover)

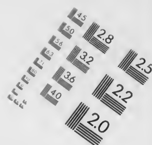
_____ Other: ______

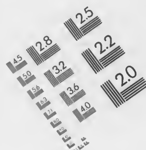
_____ Inserted material: ______

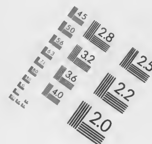
TRACKING#: MSH26261

PM-MGP
METRIC GENERAL PURPOSE TARGET
PHOTOGRAPHIC



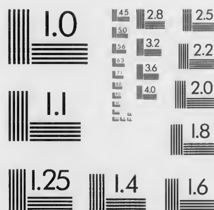












ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz1234567890

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
1234567890

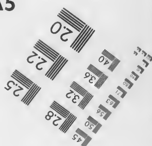
1.0 mm

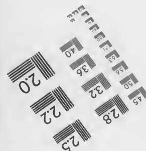
1.5 mm

2.0 mm

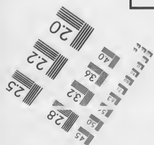
2.5 mm

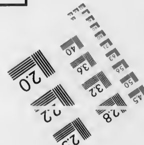
A5





A4





PRECISION℠ RESOLUTION TARGETS



A&P International
2715 Upper Afton Road, St. Paul, MN 55119-4760
612/738-9329 FAX 612/738-1496

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

DE LA BELGIQUE

AVANT ET APRÈS LA GUERRE

—

ÉTUDE DE STATISTIQUE COMMERCIALE
PUBLIÉE A L'OCCASION DU 25e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE COMMERCIALE ET CONSULAIRE DE MONS

PAR

M. CAMILLE JACQUART

PROFESSEUR A L'ÉCOLE



BRUXELLES
LIBRAIRIE FALK FILS
Georges VAN CAMPENHOUT Succr
22, rue des Paroissiens

—

1922

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

DE LA BELGIQUE

AVANT ET APRÈS LA GUERRE

—

ÉTUDE DE STATISTIQUE COMMERCIALE

PUBLIÉE A L'OCCASION DU 25e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE COMMERCIALE ET CONSULAIRE DE MONS

PAR

M. CAMILLE JACQUART

PROFESSEUR A L'ÉCOLE



BRUXELLES
LIBRAIRIE FALK FILS
Georges VAN CAMPENHOUT Succr
22, rue des Paroissiens

—

1922

INTRODUCTION.

Les statistiques du commerce extérieur de la Belgique publiées par le Ministère des Finances contiennent un certain nombre de renseignements et d'indications. Il ne faut pas en surestimer la valeur ni surtout la précision. Il y a là de gros blocs de chiffres qui résument grossièrement un ensemble de faits économiques et leur signification n'est pas simple. Surtout par les temps troublés que nous traversons où, dans le domaine économique sans parler des autres, tout est anormal, il faut user de beaucoup de prudence quand on veut faire parler les chiffres. Même avec de la prudence et sans parti-pris économique ou de tempérament, on court le risque de se tromper.

Je vais courir ce risque. Je suis obligé professionnellement d'initier mes élèves au arcanes de la statistique commerciale et ce n'est pas chose facile. Je ne parlerai pas ici de ces arcanes, cela n'intéresse pas le public. Les questions de méthode et de technique doivent être réservées aux auditoires des universités et des écoles de commerce ; mais si je n'en parle pas, il est utile que l'on sache que j'en tiens compte dans l'exposé que l'on va lire.

Je sais bien que pour certaines personnes pas n'est besoin de précautions ni d'études préliminaires pour tirer des chiffres statistiques les conclusions que ceux-ci ne contiennent pas et qu'elles avaient conçues avant de regarder ces chiffres. Mais ces exercices oratoires et ces polémiques intéressées n'ont pas pour but de fixer la portée des statistiques ni d'éclairer par elle les problèmes économiques.

Ce sont des plaidoyers pour compte des intérêts d'un groupe ou d'une classe ou pour la défense d'une politique sociale ou économique. On ne peut empêcher cet usage abusif des statistiques. Il est favorisé par la paresse intellectuelle et l'audace de l'incompétence d'une part ; d'autre part, par le caractère trop vague et général de certains chiffres statistiques globaux qui, à cause de leur généralité, ne correspondent plus

à uue masse homogène et sont en réalité sans signification ainsi que par l'absence de commentaires officiels des chiffres qui, sans avoir la prétention de tout élucider et d'imposer une interprétation, préciseraient la portée exacte des principaux résultats en dévoilant les méthodes par lesquelles ils ont été obtenus, et mettraient en garde contre un certain nombre d'interprétations erronées que l'on serait tenté de donner aux chiffres.

Actuellement le champ est ouvert aux amateurs. Ils en profitent.

I. — COMPARAISON DES RÉSULTATS DES ANNÉES 1920 ET 1921.

Il semble tout indiqué de commencer l'étude de notre commerce extérieur par la comparaison des résultats pour l'année 1921 avec ceux de 1920. La publication officielle nous y invite du reste en juxtaposant les chiffres pour ces deux années.

Il est intéressant, en effet, de savoir si les résultats pour l'année 1921 sont plus favorables que ceux de l'année précédente, si nos importations et nos exportations sont en baisse ou en hausse.

TABLEAU I.

Commerce spécial de la Belgique avec les pays étrangers.

	QUANTITÉS		VALEURS	
	1920	1921 (1)	1920	1921 (1)
Importations	Tonnes	Tonnes	Mille francs	Mille francs
Animaux vivants	47,855	36,463	197,211	137,673
Objets d'alimentation et boissons	2,344,372	3,045,987	3,252,092	3,185,293
Matières brutes ou simplement préparées	9,628,484	13,088,849	6,007,136	4,003,102
Produits fabriqués	1,326,331	1,340,558	3,479,237	2,725,367
Or et argent non ouvrés. Monnaies d'or et d'argent	16	6	6,089	3,148
Total	13,347,058	17,511,863	12,941,765	10,054,583
Exportations				
Animaux vivants	1,076	9,013	8,364	50,500
Objets d'alimentation et boissons	348,241	761,946	663,465	932,825
Matières brutes ou simplement préparées	7,676,445	13,864,002	3,345,387	3,153,803
Produits fabriqués	2,587,395	2,525,366	4,834,878	3,002,709
Or et argent non ouvrés. Monnaies d'or et d'argent	28	28	9,917	7,490
Total	10,613,185	17,160,355	8,862,011	7,147,327

On constate en ce qui concerne les quantités que les importations ont passé de 13,347,088 à 17,511,863 tonnes, soit une augmenta-

(1) Chiffres provisoires.

tion de 4,164,805 tonnes ou 31 p. c. Les exportations ont également progressé de 10,613,185 à 17,160,355 tonnes, soit 6,648,170 tonnes ou 63 p. c. Résultat magnifique, dirait le docteur Tant-Mieux.

Mais si l'on consulte au tableau I les colonnes des valeurs, on observe qu'au lieu de croître, notre commerce a fléchi tant aux importations qu'aux exportations. Les importations ont baissé de 12,941,765 milliers de frs à 10,054,583 milliers de frs, soit de 2,887,142 milliers de frs ou de 28 p. c. Les exportations ont diminué de 8,862,011 milliers de frs à 7,147,827 milliers de frs, soit 1,714;684 milliers de frs ou 24 p. c. Donc le volume de nos importations et exportations s'est accru, mais leur valeur a baissé. Qu'est-ce à dire sinon que la valeur des marchandises a baissé de 1920 à 1921 comme chacun sait? Nous avons acheté avec moins d'argent plus de marchandises et nous avons reçu moins d'argent pour plus de marchandises.

Dans ces conditions, la comparaison entre les deux années ne peut donner que les indications générales qui viennent d'être faites. On peut faire de plus plusieurs constatations intéressantes que voici :

Notre balance commerciale.

La première a trait à *notre balance commerciale* : 1° En 1920 la valeur des importations dépassait celle des exportations de 4,079,754 milliers de frs ; en 1921 l'excédent des importations n'est plus que de 2,907,256 milliers de frs. Mais cet excédent qui pèse lourdement sur nos changes, est encore trop élevé, en ce moment surtout où il ne peut être balancé qu'en partie par le paiement de créances belges sur l'étranger. De plus, le rapprochement qui s'est établi entre la valeur des importations et des exportations est dû pour la plus grande part à une diminution de la valeur de nos achats de matières premières : 4 milliards en 1921 au lieu de 6 milliards en 1920. Or les matières premières sont le pain de nos industries et une réduction de leur importance dans nos importations ne peut être considérée que comme un fâcheux symptbôme : celui de la crise économique, de l'anémie dont souffrent tant de fabrications chez nous.

Mais remarquons que les importations de matières premières, qui ont diminué de valeur, ont augmenté comme quantités. En 1921 nous en avons importé 13,088,849 de tonnes contre 9,628,484 l'année précédente. Par contre à l'exportation, nos matières premières ont passé de 7,676,445 tonnes à 13,864,002 tonnes.

D'où tirons-nous cet énorme tas de matières premières que nous envoyons à l'étranger et qui se rapproche du volume du tonnage de nos exportations d'avant-guerre (16 millions de tonnes en 1913)? La plus grande partie ont une provenance étrangère. Le charbon seul représente sur les 13 millions plus de la moitié : 7,632 mille

tonnes (4,980 mille tonnes en 1913). C'est le tiers de la production nationale. Il est probable qu'une bonne partie de ce charbon ne vient pas de nos charbonnages. Il y a, en outre, des matières animales, des minerais, des graines oléagineuses, des résines, des tourteaux, de la laine, du coton et autres matières que la Belgique ne produit pas. Il s'agit donc vraisemblablement de marchandises venant de l'étranger et qui ne font que transiter par la Belgique. Elles ne sont pas destinées en réalité à alimenter nos usines et, dans ce chiffre de 13 millions de tonnes importées, il y a une bonne part de marchandises qui vont à l'étranger. C'est le problème troublant du transit déguisé qui, maintenant comme avant la guerre, se dresse devant le commentateur de nos statistiques.

Seulement, il faut remarquer que si une partie, mettons le tiers, et peut-être la moitié de ces matières premières importées, l'est pour le compte de l'étranger, le mystère de notre balance commerciale est résolu en partie ; car, au lieu des 4 milliards que représente la valeur des matières premières importées, nous n'aurions dû payer à l'étranger que les deux-tiers ou la moitié de cette somme, et l'excédent de la valeur générale de nos importations sur celle de nos exportations serait considérablement réduit.

On ne manquera pas d'objecter que, s'il y a pour deux milliards de transit dans l'importation de nos matières premières, que nous ne devons donc pas payer à l'étranger, il y a lieu de déduire à peu près la même somme de la valeur de nos exportations, car ce transit déguisé doit se retrouver pour la même importance dans nos exportations. Et dès lors l'écart entre les importations et les exportations serait de 8 à 5 au lieu d'être de 10 à 7.

Cela est vrai, et cette constatation détruit en partie l'explication que nous avons donnée de l'écart entre la valeur de nos importations et de nos exportations. Je dis : en partie, car il est vraisemblable que la part des commandes pour l'étranger est plus grande dans nos importations que dans nos exportations. D'autre part, il n'y a pas correspondance absolue entre les importations et les exportations d'une année , de sorte qu'il peut y avoir des différences de valeur assez considérables entre les différentes quantités d'importations d'une année comparées aux exportations de la même année.

Mais à ce propos on peut faire une remarque très intéressante et qui mérite de retenir l'attention . On doit se demander si la différence entre les valeurs respectives de nos importations et de nos exportations est en réalité aussi importante qu'elle résulte des chiffres statistiques, abstraction faite de la question du transit qui vient d'être soulevée.

Certes il est naturel que la nécessité de réapprovisionner le pays en toutes choses ait entraîné pour les premières années après guerre un surcroît d'importations. Déjà avant la guerre, la Belgique avait une balance commerciale déficitaire (2,300 millions frs en 1913) ; et il est probable qu'elle est restée telle. La prospérité dont la Belgique a joui avant la guerre, de même qu'un certain nombre d'autres pays, (l'Angleterre notamment) qui étaient dans le même cas, prouve que cette situation n'est pas nécessairement défavorable. La balance des entrées et des sorties de marchandises ne se confond pas avec la balance des paiements qui seule importe, en définitif. A côté des exportations visibles et des créances sur les pays étrangers auxquelles elles donnent naissance, il y a les créances invisibles, les intérêts des capitaux placés à l'étranger, les bénéfices des affaires de commerce et de transit, des opérations bancaires, des entreprises de navigation internationale ... etc... Cependant ces exportations invisibles qui viennent s'ajouter aux exportations visibles pour assurer l'équilibre de la balance des paiements, peuvent être plus ou moins importantes. Si celles dont la Belgique peut disposer, sont considérablement réduites depuis la guerre, comme c'est probable, des exédents d'importation considérables finiraient par être désastreux, car ils auraient pour conséquence de nous endetter vis à vis de l'étranger et de déprécier définitivement notre change.

La question de savoir si le déficit de notre balance commerciale est réellement aussi élevé que l'indique notre statistique du commerce extérieur, présente donc un intérêt primordial. J'estime que l'écart accusé par cette statistique entre la valeur de nos exportations et de nos importations n'a pas l'importance que lui donnent les statistiques.

Voici les raisons sur lesquelles cette opinion peut s'appuyer.

Il faut se rappeler qu'au point de vue de la méthode de la détermination de la valeur des marchandises importées ou exportées, il y a eu un grand changement dans la statistique commerciale. Avant la guerre la plupart des marchandises étaient à leur entrée et à leur sortie taxées d'après des valeurs officielles. Exceptionnellement et spécialement dans les produits finis, certaines marchandises figuraient dans la statistique pour leur valeur déclarée par les exportateurs et importateurs. Actuellement toutes les marchandises sont soumises au régime des valeurs déclarées par les importateurs et exportateurs et figurent dans les statistiques pour cette valeur.

Ce changement de système devait avoir sur la physionomie des chiffres statistiques une influence dont il est difficile d'évaluer l'importance mais qui est certaine. Dans quel sens a-t-elle agi ?

On peut dire a priori que pour les importations et surtout pour

celles qui sont soumises à des droits d'entrée, les déclarations de valeurs faites par les importateurs sont contrôlées avec soin et se rapprochent vraisemblablement de la vérité.

En ce qui concerne les exportations, la douane belge, sans être insouciante, n'emploie vraisemblablement pas beaucoup de temps et de peine à vérifier les déclarations de valeur faites par les exportateurs. Et ceux-ci ont intérêt à déclarer des valeurs aussi modérées que possible en vue du paiement des droits d'entrée dans le pays étranger auquel les marchandises sont destinées. Et c'est surtout le cas quand ce pays étranger est protectionniste, que les droits y sont élevés et qu'ils sont calculés ad valorem. Il y a donc des chances pour que la valeur des exportations belges telle qu'elle est relevée pour la statistique, soit inférieure à la réalité.

Ceci n'est qu'une appréciation fondée sur des vraisemblances, une hypothèse probable. Je crois pouvoir dire qu'un examen attentif de certains chiffres statistiques donne le caractère de certitude à cette hypothèse.

Je grouperai sous trois chefs les observations que révèle une étude approfondie, et dont je laisse de côté les détails fastidieux, de la valeur comparée des marchandises importées et exportées en 1921, d'une part, et d'un rapprochement entre les résultats actuels et ceux de 1913, d'autre part.

1°) La plupart de nos marchandises du commerce extérieur ont une valeur moindre à l'exportation qu'à l'importation d'après la statistique commerciale. Qu'il en soit réellement ainsi pour un certain nombre d'articles figurant notamment sous des rubriques comprenant des objets fabriqués, cela ne fait de doute pour personne. Que nous exportions surtout des demi-fabricats dont la valeur est moindre que celles des produits finis, c'est un fait acquis et comme une marque de notre infériorité industrielle et comme une conséquence inévitable du système libre-échangiste qui gouverne nos rapports avec les pays protectionnistes.

Mais que, pour des marchandises bien spécifiées, il y ait des différences énormes de valeur suivant qu'elles figurent à nos importations ou à nos exportations, cela paraît peu conforme à la réalité, surtout que ce fait est presque général. Il semble bien être le résultat de la manière dont les déclarations de valeur sont affectées par le système suivi pour les obtenir.

Et cette constatation peut être faite même pour des produits exotiques dont la valeur à l'importation devrait s'accroître, semble-t-il, à l'exportation, des frais de transport et parfois de manipulation qui leur ont été incorporés à leur passage en Belgiques.

Or, on constate qu'au contraire, à l'exportation, leur valeur est moindre qu'à l'importation.

Voici des valeurs unitaires calculées en divisant la valeur totale indiquée à la statistique par le nombre de tonnes figurant aux quantités. Elles ont été choisies au hasard. On en trouvera donc qui ont à l'exportation une valeur supérieure à celle qu'elles ont à l'importation, mais on verra que c'est l'exception.

Valeur par unité (Kilogramme).

	A l'importation. Francs	A l'exportation. Francs
Graines de lin	0.93	0.86
Laine	6.74	7.79
Noix palmistes	1.12	0.96
Nitrate de soude	0.98	0.90
Tourteaux	0.70	0.66
Caoutchouc brut	4.50	4.10
Cuivre brut	3.62	3.22
Ivoire brut	0.07	0.06
Huile d'olive	5.45	5.05
Riz perlé	1.19	1.13
Maïs	0.58	0.55
Froment	0.90	0.90
Peaux brutes	4.25	4.30
Café non torréfié	2.90	3.12
Outils en fer ou en acier	5.53	3.75
Voiture pour chemins de fer et tramways	2.08	2.68
Machine et mécanique	3.71	2.61
Clous	2.69	1.52
Fils ou verges	0.86	0.94
Fer et acier battu ou laminé	0.67	0.72
Tôles	1.26	0.80
Rails	0.64	0.78
Pétrole	0.85	0.94
Térébenthine	2.80	3.—
Mercerie et quincaillerie	10.35	7.14
Meubles	4.09	3.87
Poterie	1.07	0.68
Gobeletterie	6.32	3.41
Verres de vitrage	0.88	13.03
Glaces polies non encadrées	6.11	2.62
Caoutchouc ouvré	15.77	19.40
Lingerie	35.04	41.30
Tissus de laine	38.56	46.59
Armes à feu	57.23	15.27
Gants de peau	143.—	205.—
Chaussures	35.50	43.08
Teintures et couleurs	2.33	1.95

2°) Il y a dans cette liste des marchandises dont la valeur unitaire est plus élevée à l'exportation qu'à l'importation et qui, dans l'ancien système des valeurs officielles étaient taxées sur une base différente à l'importation et à l'exportation, mais cette différence était plus grande qu'elle ne l'est maintenant.

C'est le cas pour les laines dont la valeur officielle était en 1913 de frs. 294,88 les 100 kgrs à l'importation et Frs. 381.15 à l'exportation. Actuellement elles figurent pour une valeur de frs 674 à l'importation et frs 779 à l'exportation. Pour 1913, la valeur à l'exportation était supérieure de 30 p. c. à celle de l'importation ; maintenant elle ne la dépasse que dans la proportion de 15 p. c.

Cette observation s'applique à un certain nombre d'articles figurant sur la liste ci-dessus et pour lesquels il y a une différence en faveur de la valeur à l'exportation. L'écart n'est pas le même qu'avant la guerre, il est beaucoup moins fort.

3°) Il y a des articles qui actuellement valent moins à l'exportation qu'à l'importation et pour lesquels avant la guerre c'était la situation inverse ; ils valaient plus à l'exportation qu'à l'importation. Tel est le cas pour les teintures et couleurs non dénommées qui, en 1913, figurent pour 49 francs à l'importation et 55 francs les 100 kilos à l'exportation d'après la valeur déclarée (un certain nombre d'articles étaient taxés en 1913 déjà d'après la valeur déclarée) ; et actuellement la valeur est 233 francs à l'importation et 195 frs à l'exportation.

En voilà assez pour m'autoriser à conclure que beaucoup de marchandises sont déclarées à l'exportation pour une valeur inférieure à leur valeur réelle. Il en résulte que les valeurs d'ensemble de nos exportations doivent être majorées, pour se rapprocher de la réalité, dans une mesure qu'il est difficile de déterminer. Il est indispensable de tenir compte de cette constatation si l'on veut apprécier exactement notre balance commerciale et ses effets sur notre situation commerciale, le marché des changes et notre état économique général.

Augmentation des exportations des matières premières.

La seconde conclusion à tirer de la comparaison des chiffres de 1921 à ceux de 1920, c'est que l'augmentation du tonnage aux exportations que l'on relève au compte de l'année 1921 pour la marquer d'une pierre blanche, provient presque uniquement de l'augmentation de la rubrique matières premières : 6.188 mille tonnes

sur une augmentation totale de 6,548 mille tonnes. Et si ce gonflement de nos matières premières exportées est en partie due au transit, il n'y a rien là qui permette de crier victoire.

Stagnation de l'exportation de produits fabriques.

Indépendamment des deux constatations qui viennent d'être faites, on peut encore relever, dans une comparaison entre 1921 et 1920, que les quantités de produits fabriqués exportés sont restés en 1921 légèrement inférieures à celles de 1920 : 2.525 mille tonnes contre 2,587 mille tonnes. C'est l'indice de la stagnation de nos industries d'exportation qui, pour la plupart, ont souffert en 1921 de la crise économique mondiale.

Les importations de produits fabriqués.

Cette crise et la réduction de nos propres ressources n'ont pas empêché en 1921 les fabricants étrangers de continuer l'envahissement de notre marché réalisé dès 1920, et de faire monter le total des produits importés de 1,326 mille tonnes à 1,340 mille tonnes en 1921. C'est, à peu de chose près le chiffre des importations de produits fabriqués d'avant guerre.

C'est à ces chiffres, c'est-à-dire ceux de 1913 qu'il faut en venir pour se rendre compte exactement de la situation dans laquelle nous nous trouvons. La comparaison des résultats de 1921 avec ceux de 1920 ne peut guère nous éclairer à cet égard, car elle consiste à faire un rapprochement entre une année de crise ou de réaction économique et une année de reconstitution, donc deux années exceptionnelles, anormales. Un tel rapprochement ne permet pas de déduction nien nette ; tout au plus conduit-il à quelques indications générales comme celles que j'ai données plus haut.

Je vais essayer de tirer de la comparaison des résultats de l'année de 1921 et de ceux de 1913 quelques éclaircissements plus précis sur l'état de nos relations commerciales avec l'étranger dont on peut déduire des indications sur la situation de nos industries et de notre commerce.

Je n'oublierai pas du reste en faisant cette comparaison que l'année 1921 ne peut présenter un état définitif ; que l'on peut et que l'on doit s'attendre à des modifications dans l'état économique général et dans celui des industries belges. Il est néanmoins intéressant de savoir dans quelle mesure nous nous écartons ou nous nous rapprochons de notre situation commerciale d'avant-guerre.

II. — LE COMMERCE BELGE AVANT ET APRÈS LA GUERRE. — ANNÉES 1913 ET 1921.

TABLEAU II.

Importations.

	1913	1921	DIFFÉRENCE EN MOINS	
	Tonnes.	Tonnes.	chif. absolus	p. c.
Animaux vivants	59,263	36,463	22,830	35
Objets d'alimentation et boissons	4,181,250	3,045,987	1,135,263	27
Matières brutes ou simplement préparées	26,920,240	13,088,849	13,831,391	51
Produits fabriqués	1,493,638	1,340,558	153,080	10
Total	32,654,421	17,511,857	15,142,564	46

Exportations.

	1913	1921	DIFFÉRENCE EN MOINS	
	Tonnes.	Tonnes.	chif. absolus	p. c.
Animaux vivants	20,314	9,013	11,301	56
Objets d'alimentation et boissons	1,297,830	761,946	535,884	41
Matières brutes ou simplement préparées	16,155,896	13,864,002	22,91,894	14
Produits fabriqués	3,410,738	2,525,366	885,372	26
Total	20,884,778	17,160,327	3,724,451	18

§ 1. — Constatations générales.

Le tableau II reproduit d'après la statistique officielle les chiffres du commerce extérieur de la Belgique pour les années 1913 et 1921. Pour des raisons qu'il est inutile de développer, la comparaison entre ces deux années ne peut se faire qu'en ce qui concerne les quantités. Les valeurs ne peuvent être rapprochées que dans certains cas et sous certaines conditions.

En 1921 il y a une différence en moins dans le tonnage des importations de 46 p. c. et dans celui des exportations de 18 p. c.

Le pourcentage de diminution est très différent pour les diverses catégories de marchandises. A l'importation, il est surtout important pour les matières premières, 51 p. c. Cette réduction est

due pour la plus grande partie à la diminution de notre commerce de transit, surtout avec l'Allemagne. On sait qu'avant la guerre notre commerce spécial d'importation et d'exportation de matières premières était gonflé au détriment du transit. Par contre les produits fabriqués n'ont presque pas diminué de volume (10 p. c.).

A l'exportation, c'est la rubrique « animaux vivants » qui a le plus diminué. C'est là un effet de l'affaiblissement de notre cheptel national. Pour les objets d'alimentation et boissons, il y a également une forte diminution, soit 41 p. c. provenant de la pénurie générale des denrées alimentaires et spécialement des céréales dont le commerce de transit par la Belgique avant la guerre était très important.

Par contre la différence pour les matières brutes et simplement préparées est peu importante ; 14 p. c. Cela est dû pour la plus grande partie à nos exportations de charbon qui représentent, comme quantité, plus de la moitié du total de nos exportations de matières premières.

Pour les objets fabriqués, la réduction est de 26 p. c. aux exportations. Au point de vue tonnage, l'exportation de produits fabriqués a donc diminué de plus du quart ; en réalité la diminution est plus grande, comme nous le verrons tantôt.

Avant d'entrer dans le détail des résultats, donnons encore l'importance proportionnelle de chacune des catégories de marchandises dans le total des importations et exportations en 1921 et 1913. Elle est établie au tableau III.

Aux importations, la part des matières premières est réduite au profit des denrées alimentaires et des produits fabriqués. Aux exportations, il y a par contre augmentation de la part des matières premières et diminution de la part des produits fabriqués et des objets d'alimentation.

Tant pour les importations que pour les exportations, ces changements sont défavorables à la Belgique.

Mais ici, il convient de compléter et éventuellement de corriger l'indication qui résulte de la considération des quantités par celle qui résulte de la considération de la valeur. On peut employer celle-ci dans le pourcentage, car elle ne sert que pour chaque année séparément dans la comparaison des différentes rubriques entre elles.

Or, on constate qu'à l'importation les changements sont considérables. Les matières premières tombent de 53 p. c. à 40 p. c.; par contre les produits fabriqués montent de 17 à 27 p. c. ; les denrées alimentaires passent de 20 à 32 p. c. Les produits fabriqués et les objets d'alimentation (pour autant que ceux-ci ne soient pas du

TABLEAU III.

Parts proportionnelles des différentes catégories de marchandises.

	IMPORTATIONS.			
	Quantités		Valeurs.	
	1921	1913	1921	1913
	%	%	%	%
I. Animaux vivants	0.2	0.2	1.4	1.3
II. Boissons et objets d'alimentation	17.4	12.8	31.7	20.5
III. Matières brutes ou simplement préparées	74.7	82.4	39.8	52.8
IV. Produits fabriqués	7.7	4.6	27.1	17.2
V. Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent	—	—	—	8.2
Totaux	100	100	100	100

	EXPORTATIONS.			
	Quantités.		Valeurs.	
	1921	1913	1921	1913
	%	%	%	%
I. Animaux vivants	0.1	0.1	0.7	1.2
II. Boissons et objets d'alimentation	4.4	6.2	13.1	8.8
III. Matières brutes ou simplement préparées	80.8	77.4	44.1	49.1
V. Produits fabriqués	14.7	16.3	42.	38.7
V. Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent	—	—	0.1	2.2
Totaux	100	100	100	100

transit déguisé) représentent 59 p. c. de nos importations en 1921, tandis qu'en 1913 ils ne formaient que 48 p. c.

Sauf ceux des objets fabriqués (machines et outils) qui sont employés par nous à la production, les deux catégories des marchandises dont il est question ici représentent un tribut formidable que nous payons à l'étranger pour notre entretien et l'outillage de nos industries. Son augmentation n'est pas un symptôme heureux pour notre économie nationale.

Par contre aux exportations, le rapprochement entre 1913 et 1921 paraît moins défavorable quand on l'appuie sur les valeurs

que quand on le fait sur les quantités. En effet ,la part des matières premières est en réalité réduite (44 au lieu de 49), alors qu'elle est en augmentation d'après le tonnage, et la part des objets fabriqués a augmenté (42 au lieu de 39) alors qu'elle a diminué d'après les quantités. Ces différences proviennent de ce que l'augmentation des prix est plus forte pour les objets fabriqués que pour les matières premières.

Une comparaison pure et simple de la valeur des exportations et importations par catégories de marchandises pour les années 1913 et 1921 n'est pas possible à cause de l'énorme hausse qui s'est produite dans les prix deschoses.On voudrait bien pourtant se faire une idée approximative de la valeur des sommes que nous payons ou que nous touchons du chef de nos importations et de nos exportations comparativement à celles de 1913. On peut obtenir une mesure grossière de ce rapport en divisant par 3 les valeurs de 1913. C'est un procédé que l'on emploie communément pour calculer l'augmentation réelle du coût des choses ou des dépenses en 1921 par rapport à 1913.

Appliquons cette manière de procéder à nos exportations et importations. Les résultats de cette comparaison, que je ne fais que sous réserve, se trouvent consignés au tableau IV.

TABLEAU ,IV.

Valeur des marchandises importées et exportées. — Augmentation ou diminution proportionnelle :

A. Des valeurs absolues de 1913 à 1921.
B. Des valeurs de 1913 comparées au tiers des valeurs de 1921.

	Importations		Exportations.	
	A.	B.	A.	B.
Animaux vivants	+187	—29	+13	—61
Objets d'alimentations et boissons	+208	—27	+181	— 5
Matières brutes ou simplement préparées	+ 50	—49	+72	—42
Objets fabriqués	+213	+4.3	+109	—30

En regard de chaque catégorie de marchandises se trouve indiquée d'abord l'augmentation en p. c. de la valeur brute de 1921 sur celle de 1913 ; ensuite l'augmentation et la diminution en p. c. de la valeur de 1921 divisée par 3, comparée à celle de 1913.

On remarque que, dans ces conditions, il y a une réduction pro-

portionnelle générale pour toutes les catégories de marchandises tant à l'importation qu'à l'exportation, sauf pour les produits fabriqués à l'importation.

Cela veut dire que la valeur de notre commerce en 1921 comparée à celle de 1913 a diminué pour toutes les catégories, mais que, malgré cela et dans cette situation défavorable, nous déboursons pour les produits fabriqués venant de l'étranger 4,3 p. c. de plus qu'en 1913 en valeur monétaire de ce temps là.

Cela pour une quantité de produits fabriqués réduite, comme nous l'avons vu, de 10 p. c. Cela provient de l'augmentation très forte du coût des produits fabriqués que nous achetons à l'étranger dans des pays dont le change nous est défavorable : cette augmentation est beaucoup plus forte à l'importation qu'à l'exportation.

D'après le calcul que l'on peut faire en divisant la valeur totale des produits fabriqués à l'importation et à l'exportation par le nombre de tonnes importées ou exportées, on obtient les indications qui suivent :

Valeur de la tonne de produits fabriqués :

	1913 Frs.	1921 Frs.
Importation	582	2,033
Exportation	421	1,189

L'augmentation de la valeur d'une tonne d objets fabriqués importée est donc de 249 p.c. Pour la tonne exportée, l'augmentation n'est que de 182 p. c.

Il est bon de ne pas perdre de vue cette double constatation sur l'importance des sommes que nous déboursons pour les produits fabriqués étrangers ainsi que sur la différence de valeur entre la tonne de produits fabriqués suivant qu'il s'agit d'importations ou d'exportations.

On pourra ainsi apprécier, à peu près en connaissance de cause, ce que le prétendu libre-échange coûte actuellement à la Belgique. Je dis « prétendu », car pour qu'il y ait libre-échange, il faut qu'il y ait liberté des échanges ; or cette liberté n'existe pas, pour le moment, surtout en ce qui concerne les produits fabriqués, étant donné que la plupart des pays avec lesquels nous sommes en relations d'affaires ont grevé l'importation de produits fabriqués dans leur territoire de droits de douane élevés.

Mais il convient de regarder de plus près ce que contient cette rubrique de produits fabriqués, surtout de ceux que la Belgique exporte.

§ 2. — Notre commerce de produits fabriqués.

Une première observation générale.

Nous avons vu que le tonnage de nos exportations de produits fabriqués n'a diminué que de 26 p. c. mais que leur valeur comparée à celle de 1913, d'après un procédé très empirique, a diminué de 30 p. c. Cela provient de ce que les objets fabriqués dont l'exportation s'est maintenue ou développée, sont surtout ceux qui, sous un poids lourd, ont le moins de valeur .Ce sont d'abord tous les produits fabriqués qui sont en réalité des produits demi-finis (matières premières pour des industries d'achèvement) ; ce sont ensuite les matériaux de construction et notamment les briques, tuyaux, tuiles et poteries. Ces derniers articles comprenant à l'exportation 294,875 tonnes en 1913 et 871,449 tonnes en 1921. Si l'on déduit ce dernier poste de 1913 et de 1921, on obtient pour les quantités à l'exportation : 3,115 mille tonnes en 1913 et 1,654 mille tonnes en 1921. La diminution pour les autres produits fabriqués, donc sans les briques, tuiles, etc ... est de 46 p. c. au lieu de 26 p. c.

Une seconde constatation :

En ne tenant compte que des quantités, voici pour les principaux produits fabriqués les modifications intervenues de 1913 à 1921.

A l'importation, il y a augmentation dans le tonnage pour les objets suivants :

	Augmentation. p. c.
Voitures pour chemins de fer	597
Automobiles	553
Habillement, lingerie, confection	193
Tissus de soie	73
Peaux et pelleteries	72
Vélocipèdes	42
Fils de laine	33
Machines non dénommées	12
Produits chimiques	0.3

En ajoutant à cette liste les vins, dont l'importation a considérablement augmenté également, et en retranchant les fils de laine et les machines, on a tout une série d'articles de luxe pour lesquels certains Belges ont cru pouvoir grever leurs budgets d'après guerre de dépenses énormes.

Il y a diminution pour les articles suivants :

	Diminution p. c.
Glaces	97
Gants de peau	92
Papier	91
Armes à feu	80
Teintures et couleurs	69
Fils de coton	68
Fil de lin	63
Verres et vitrages	61
Fils de soie	55
Gobeletterie	46
Chaussures	43
Livres et journaux	39
Tissus de laine	38
Fer et acier ouvré	30
Zinc ouvré	24
Tissus de coton	24
Briques, tuile, etc.	21
Meubles	20
Mercerie	19
Bouteilles	17
Tissus de lin et chanvre	15
Nitrate de soude	8
Huile végétale	2

Du coté de l'exportation il y a augmentation pour quelques articles. (Ne pas oublier qu'il s'agit simplement du tonnage).

	Augmentation p. c.
Tissus de soie	8.331
Briques, tuyaux, etc etc.	196
Chaussures	46
Vélos	40
Fils de coton	18
Habillement et lingerie	12

Il y a diminution pour les articles suivants :

	Diminution p. c.
Papier	92
Gants de peau	86
Nitrate de soude	81
Voitures de chemin de fer	78
Bouteilles	70
Teintures et couleurs	69
Armes à feu	66
Peaux et pelleteries	65
Tissus de coton	65
Tissus de laine	64
Tissus de lin et chanvre	62

	Diminution p. c.
Mercerie et quincaillerie	58
Fils de laine	49
Fer et acier ouvrés	49
Verres et vitrages	47
Produits chimiques	43
Gobeletterie	42
Glaces	40
Meubles	34
Fils de soie	28
Huile végétale	25
Livres et journaux	23
Tissus de laine	16
Zinc ouvré	15
Automobiles	13
Machines non dénommées	6

On peut admettre d'une manière générale que les diminutions qui ne dépassent pas 50 % sont *normales* dans les conditions actuelles, étant donné que le volume du commerce mondial n'a atteint en 1921 que 50 % environ de ce qu'il était avant la guerre dans les principaux pays.

Il ne faut pas oublier, en examinant les pourcentages cités ci-dessus, qu'il s'agit simplement de quantités et que, pour certains produits qui ont une grande valeur sous un mince volume, les pourcentages d'augmentation et de diminution n'ont pas la même signification que pour les produits qui ont relativement moins de valeur pour un poids plus fort.

En dehors de nos articles de verrerie et des articles en fer et acier qui sont sur la limite, on peut dire que toutes nos industries d'exportation se trouvent dans la catégorie des produits fabriqués pour lesquels la diminution à l'exportation dépasse 50 %.

La diminution de nos exportations, telle qu'elle vient d'être établie, est donc anormale et dénote une situation périlleuse pour la prospérité de nos industries nationales d'exportation.

§ 3. — Nos principaux fournisseurs et clients.

La guerre a bouleversé le commerce international et elle a apporté des modifications sérieuses dans l'importance des relations que la Belgique entretient avec les différents pays.

Ce changement consiste tout d'abord dans une réduction générale du volume des échanges. Aucun pays n'a échappé à cette diminution en 1921. Au point de vue des valeurs il y a partout augmentation, à cause de la hausse des prix de toutes les marchandises.

Les données statistiques sur lesquelles est établi le présent

travail sont extraites du *Bulletin trimestriel* du Commerce spécial de la Belgique avec les pays étrangers, publié par le Ministère des Finances. Ce document ne contient pas la répartition des importations et des exportations par pays de provenance et de destination ; du moins la récapitulation par pays n'en est-elle pas faite dans un tableau spécial. Celui-ci figure au *Tableau annuel* du commerce de la Belgique qui sera publié ultérieurement en ce qui concerne l'année 1921. Je ne m'occuperai donc dans cette partie que de quelques pays (ce sont généralement nos principaux fournisseurs et clients) pour lesquels nous avons des récapitulations pour 1921.

Remarquons seulement qu'en ce qui concerne l'année 1920 pour laquelle la répartition géographique complète de nos importations et exportations est publiée, la part proportionnelle de l'Europe dans nos importations,au point de vue des valeurs, était de 58 p. c. alors qu'en 1913 elle était de 66 p. c. Aux exportations, cette part était de 85 p. c. alors qu'en 1913 elle était de 81 p. c. La part de nos exportations vers les pays d'outremer a donc diminué en 1920 comparativement à ce qu'elle était en 1913,mais il ne faut pas oublier que l'année 1920 était une année tout à fait anormale.

Le tableau V ci-contre donne le relevé des quantités et des valeurs du commerce spécial avec les principaux pays pour 1913 et 1921.

Au point de vue des quantités, il en résulte que l'ordre d'importance de nos fournisseurs principaux est resté le même à l'importation, sauf que les Pays-Bas passent avant la Grande-Bretagne. Ne serait-ce pas en leur qualité d'intermédiaires entre l'Allemagne et nous ?

A l'exportation, les Pays-Bas et la Grande-Bretagne passent avant l'Allemagne, la Suisse prend le 5e rang et les Etats-Unis le 6e, avant l'Argentine et l'Italie. L'exportation du charbon joue ici un rôle prépondérant.

Au point de vue des valeurs, l'ordre des pays pour lesquels le *Bulletin trimestriel* donne les chiffres pour 1921, se présente comme suit en 1913 et 1921 :

Importations.		Exportations.	
1913	1921	1913	1921
France.	France.	Allemagne.	France.
Allemagne.	États-Unis.	France.	Gde Bretagne.
Gde Bretagne.	Allemagne.	Gde Bretagne.	Allemagne.
États-Unis.	Gde Bretagne.	Pays-Bas.	Pays-Bas.
Pays-Bas.	Pays-Bas.	États-Unis.	Suisse.
Argentine.	Argentine.	Argentine.	États-Unis.
Congo.	Congo.	Italie.	Italie.
Italie.	Italie.	Suisse.	Argentine.
Suisse.	Suisse.	Congo.	Congo.

TABLEAU V.

Commerce de la Belgique par pays de provenance et de destination avec les principaux pays.

PAYS.	1913		1921	
	Quantités. (Tonnes.)	Valeurs. (Mill. de fr.)	Quantités. (Tonnes.)	Valeurs. (Mill. de fr.)
IMPORTATIONS.				
Zollverein allemand	10,413,300	761,765	5,583,150	1,383.218
France	7,465,941	1,000,297	2,994,304	1,732,796
Grande-Bretagne	3,177,504	518,475	1,240,031	1,179,836
Pays-Bas	2,499,985	356,998	2,031,198	945,489
États-Unis	1,532,283	420,496	1,348,243	1,606,270
Argentine	1,068,985	316,797	777,918	712,103
Congo Belge	15,072	48,674	54,880	103.012
Italie	169,763	44,007	85,194	90,626
Suisse	7,190	19,379	10,472	87,700
EXPORTATIONS.				
Zollverein allemand	4,441,699	940,378	887,344	1,090,441
France	8,563,184	762,187	6,943,718	1,613,020
Grande-Bretagne	1,810,388	511,710	2,033,137	1,256,154
Pays-Bas	2,460,573	320,930	3,812,694	952,408
États-Unis	268,186	106,381	261,493	205,795
Argentine	457,184	91,154	87.959	103,307
Congo Belge	110,778	26,978	40,668	72,420
Italie	203,332	75,931	61,161	118,640
Suisse	101,892	53,416	473,371	305,253

A l'importation les Etats-Unis passent au second rang avant l'Allemagne et la Grande-Bretagne, (à cause de la cherté des denrées alimentaires que nous achetons aux Etats-Unis). A l'exportation la France prend le 1er rang à la place de l'Allemagne qui recule également devant la Grande Bretagne. La Suisse se place devant l'Argentine et l'Italie (exportation de charbon).

La réduction du tonnage de notre commerce avec ces pays à l'importation et à l'exportation se chiffre comme suit :

Pourcentage de diminution du commerce belge avec nos principaux clients et fournisseurs de 1913 à 1921 (quantités).

PAYS	Importation	Exportation
Allemagne	46	82
France	58	19
Grande-Bretagne	60	12
Pays-Bas	18	+55
États-Unis	12	3
Argentine	27	80
Congo Belge	+260	63
Italie	50	70
Suisse	46	+363

Les réductions les plus considérables se rencontrent aux importations pour la Grande-Bretagne et aux exportations pour l'Allemagne. Il y a une augmentation considérable pour les importations du Congo Belge. Aux exportations, il y a augmentation pour les Pays-Bas et la Suisse, les Pays-Bas servant d'intermédiaires entre l'Allemagne et la Belgique. En ce qui concerne la Suiss, ec'est l'exportation de la houille qui explique la forte augmentation du tonnage de nos exportations.

Sans vouloir faire un rapprochement entre la valeur de nos échanges en 1913 et 1921, on peut établir utilement la part proportionnelle de chacun des principaux pays dans la valeur de nos importations ou de nos exportations pour chacune de ces années. Ces pourcentages s'établissent comme suit :

IMPORTATIONS.

PAYS	1913	1921
1. France	19.8	17.2
2. Allemagne	15.1	13.8
3. Grande-Bretagne	10.3	11.7
4. États-Unis	8.3	16.0
5. Pays-Bas	7.1	9.4
6. Argentine	6.3	7.1
7. Italie	2.0	0.9
8. Suisse	1.4	0.9
9. Congo Belge	0.96	1.0

EXPORTATIONS.

PAYS	1913	1921
1. Allemagne	25.3	15.2
2. France	20.5	22.5
3. Grande-Bretagne	13.8	17.5
4. Pays-Bas	8.6	13.3
5. États-Unis	2.9	2.9
6. Argentine	2.5	1.4
7. Italie	2.0	1.6
8. Suisse	1.4	4.3
9. Congo Belge	0.7	1.0

En ce qui concerne les exportations, il y a augmentation de la part proportionnelle de la France, de la Grande Bretagne, des Pays-Bas, de la Suisse et du Congo. Cette augmentation a lieu surtout au détriment de la part proportionnelle de l'Allemagne qui est réduite de 10 %.

§ 4. — Le commerce belge de produits fabriqués.

Notre commerce de produits fabriqués avec nos principaux fournisseurs et clients se présente comme suit en 1913 et 1921.

TABLEAU VI.

Commerce de produits fabriqués.

IMPORTATIONS.

VENANT DE	Quantités. (Tonnes)		Valeurs. (1000 fr.)	
	1913	1921	1913	1921
Allemagne	617.691	349.087	326.667	683.543
France	185.347	386.878	191.244	822.041
Grande-Bretagne	126.600	86.464	140.282	429.642
Pays-Bas	109.669	85.660	40.597	150.370
États-Unis	34.726	66.494	20.926	155.913

EXPORTATIONS.

EXPÉDIÉS VERS :	Quantités. (Tonnes)		Valeurs. (1000 frs)	
	1913	1921	1913	1921
Allemagne	286,755	46,676	167,369	252,444
France	228,662	391,538	130,510	518,832
Grande-Bretagne	569,346	372,147	306,029	630,558
Pays-Bas	580,825	914,857	124,863	344,385
États-Unis	72,069	113,756	35,487	144,135

Au point de vue des importations, il y a augmentation considérable en 1921 pour les quantités provenant de France et des Etats-Unis. Elle est de plus de 100 p. c. pour la France. Nous verrons plus loin sur quels produits portent cette augmentation. Pour les Etats-Unis l'accroissement est de 91 p. c. Il y a diminution : pour l'Allemagne, 43 p. c. ; pour la Grande-Bretagne, 31 p. c. ; pour la Hollande, 22 p. c.

En ce qui concerne les exportations, il y a progrès considérable pour les produits allant en France et dans les Pays-Bas, soit 71 et 74 p. c. Il y a augmentation également pour les exportations aux Etats-Unis : 58 p. c. Seulement, comme nous le verrons dans l'étude détaillée du commerce belge avec la France, cet accroissement des produits fabriqués n'atteint le taux élevé constaté ci-dessus que pour une seule rubrique : les poteries (tuiles, carreaux, briques, etc...) Ainsi pour les Pays-Bas, en déduisant cet article des exportations en 1913 et de 1921, le total des quantités de produits fabriqués exportés devient 372 millions en 1913 et 211 millions en 1921, ce qui fait une diminution de 43 p. c. En faisant la même opération pour le compte de la France, l'augmentation se ramène de 71 à 27 p. c.

La diminution de nos exportations vers la Grande-Bretagne est de 27 p. c., vers l'Allemagne de 84 p. c.

En mettant la valeur de nos importations et de nos exportations de 1921 au 1/3 de ce qu'elles sont nominalement, pour les comparer à celles de 1913, on constate que la valeur des importations en Belgique de produits fabriqués français a augmenté de 42 p. c. et celle de l'exportation des mêmes produits belges a augmenté de 32 p. c.

§ 5. — Les relations commerciales de la France et de la Belgique.

Il est inutile d'insister sur les raisons qui nous obligent à consacrer dans ce travail une étude spéciale et particulièrement détaillée aux relations commerciales franco-belge. L'avenir économique de la Belgique dépend pour une bonne part de ce que deviendront nos relations d'affaires avec la France. On parle de resserrer les liens économiques entre les deux pays ; il est même question d'une union douanière entre la Belgique et la France ou d'accord équivalents. Entretemps la France protectionniste élève toujours plus haut ses barriêse douanières. Les obstacles qui s'opposent spécialement à l'exportation en Francé des produits fabriqués, deviennent de plus en plus efficaces, pendant que la Belgique reste largement ouverte à la plupart des produits fabriqués français qui prennent la place occupée autrefois par les produits allemands. Quelle que soit la politique commerciale à laquelle on décide de s'arrêter dans l'occurrence, il est indispensable, pour éclairer l'opinion du public et spécialement des hommes politiques, de bien étudier tout d'abord l'état actuel de nos relations avec la France et des changements que la guerre y a apportés. Je tâcherai d'éclairer ce problème à l'aide de la statistique belge du commerce extérieur et ensuite en recourant à des comparaisons avec la statistique française.

Le tableau VII ci-contre résume par grandes catégories de marchandises le mouvement commercial entre la France et la Belgique pour les années 1913 et 1911.

Voyons d'abord la situation en 1921. Les importations françaises en Belgique ont atteint près de 3 millions de tonnes ; les exportations belges en France plus du double ; 7 millions de tonnes à peu près. Dans ce dernier nombre sont compris trois millions et demi de tonnes de charbon, dont une quantité d'environ 1,350,751 tonnes de charbon étranger réexporté vers la France. La publication officielle déclare qu'il n'a pas été possible de déterminer les pays de provenance de ce charbon étranger. Toutefois, d'après les informations recueillies, ces charbons proviendraient presque totalement d'Allemagne.

Cette note est étrange et donne à réfléchir. Ne doit-on pas en conclure qu'il y a dans les statistiques du commerce soit disant spécial des marchandises de transit ? Si on avait pu déterminer le pays de provenance de ce million et tiers de tonnes de charbon, on l'aurait sans doute compris dans les importations venant d'Allemagne et dans les exportations de Belgique. Le plus curieux, c'est

qu'on ait compris dans nos exportations ce charbon dont on sait pertinemment bien qu'il ne vient pas de Belgique.

TABLEAU VII.

Relations commerciales franco-belges.

	1913		1921	
	Quantité. (Tonnes).	Valeur. (Mille fr.)	Quantité (Tonnes).	Valeur. (Mille fr.)
IMPORTATIONS FRANÇAISES.				
Animaux vivants	8,074	9,457	603	3,443
Boissons et objets d'alimentation	196,789	81,895	217,113	282,256
Matières brutes ou simplement préparées ..	7,073,892	344,415	2,389,710	624,675
Produits fabriqués	185,347	191,244	386,878	822,041
Or et argent	1,839	373,286	1	381
	7,465,941	1,000,297	2,994,304	1,732,796
EXPORTATIONS BELGES.				
Animaux vivants	3,348	7,284	4,028	23,999
Boissons et objets d'alimentation	329,773	66.695	144,159	159,071
Matières brutes ou simplement préparées...	8,001,023	480.794	6,403,993	910,839
Produits fabriqués	228,662	130.510	391,538	518,832
Or et argent	378	76.904	0.3	278
	8,563,184	762,187	6,943,718	1,613,020

On se demande alors ce que vaut exactement la balance commerciale belgo-française pour 1921 qui ne fait ressortir qu'un excédent de valeur des importations françaises sur les exportations belges en France de frs. 1,732,796,000 moins 1,613,020,000 soit frs. 119,776,000, alors qu'avant la guerre il était de plus du double.

Nos relations d'affaires avec la France se sont beaucoup développées après la guerre et l'on ne comprend rien à notre change défavorable avec la France ni aux plaintes de nos industriels, si la statistique est exacte. Il est fort probable qu'elle ne l'est pas, non par la faute des fonctionnaires qui l'établissent, mais à cause des déclarations inexactes et insuffisantes des importateurs et exportateurs.

Outre les considérations qui précèdent, voici deux constatations qui font croire que nos exportations vers la France sont gonflées de marchandises de transit :

1°) En 1921, la Belgique a importé en France 6,404 mille tonnes de matières premières contre 8 millions en 1913. Cette diminution de 24 p. c. ne correspond pas à la diminution générale de 50 p. c. que ce poste accuse dans presque toutes les statistiques des pays étrangers et notamment dans l'importation des matières premières en Belgique.

2°) D'après la statistique française le solde des règlements commerciaux de la France avec la Belgique est pour 1921 de 2,298 millions résultant de 4,091 millions d'importations françaises en Belgique et de 1,741 millions d'exportations belges en France.

D'après les statistiques belges, comme nous l'avons vu, l'excédent de la balance commerciale en faveur de la France n'aurait été en 1921 que de 119 millions de frs. Il y a entre les deux statistiques, un abîme de 2 milliards, que nous essayerons de combler plus loin. Mais on peut conjecturer, d'après ce que l'on sait des causes générales d'inexactitude des statistiques commerciales, que la statistique belge exagère les exportations belges en France et que la statistique française exagère les chiffres des exportations françaises en Belgique. C'est notre situation de pays de transit qui est cause de cette altération des statistiques. Elle se marquait avant la guerre surtout dans les statistiques de notre commerce avec l'Allemagne. Nos exportations vers ce pays étaient grossies de quelques 300 millions de frs de transit déguisé, ce qui permettait aux Allemands de dire que l'Allemagne était le meilleur client de la Belgique. La France semble avoir remplacé chez nous à ce point de vue là également l'Allemagne. Nous n'avons pas perdu au change, nous n'y avons rien gagné non plus commercialement.

Mais revenons à la statistique belge pour faire la comparaison de nos relations commerciales avec la France en 1921 et en 1913.

Comme quantités, les importations françaises en Belgique ont diminué de 60 p. c. Cette diminution a porté presque exclusivement sur les matières brutes. Par contre il y a augmentation pour les denrées alimentaires : 10 % pour les produits fabriqués : 109 p. c.

Les exportations belges vers la France n'ont diminué que de 19 p. c. comme tonnage. Cette réduction est si légère comme nous l'avons vu, parce que, pour les matières premières, elle n'est que de 24 % contrairement à la plupart des constatations relatives à la même rubrique dans d'autres statistiques. Il y a diminution aussi pour les denrées alimentaires : 56 p. c. ; par contre il y a augmentation pour les produits fabriqués : 70 p. c.

Ce qu'il y a de particulièrement intéressant dans ces constatations, c'est l'augmentation réciproque de l'échange de produits fabriqués qui s'élève comme nous venons de le voir pour les importations françaises à 109 p. c., pour les exportations belges en France à 70 p. c.

Il vaut la peine de chercher à préciser quels sont les articles sur lesquels portent ces augmentations afin, de déterminer quelles sont les industries qui ont bénéficié ou qui ont souffert, de part et d'autre de la frontière.

Prenons d'abord les importations françaises de produits fabriqués.

Il y a augmentation en 1921 comparativement à 1913 notamment pour les produits ci-après :

Parfumerie, produits chimiques, ouvrages en peaux et pelleteries, fils de laine, tissus, habillement et lingerie, pierres, poteries, métaux communs, machines et mécaniques, voitures autres que celles de chemins de fer et tramways, navires et bâteaux, mercerie et quincaillerie, savon, colle forte et cordages.

Pour la plupart de ces produits, l'augmentation est de 20 à 30 p. c.

Elle est beaucoup plus élevée pour certaines marchandises :

Ouvrages en peaux et pelleteries 962 p. c., habillement et lingerie 613 p. c. ; navires et bateaux 380 p. c., voitures non dénommées 436 p. c. produits chimiques 318 p. c., métaux communs 152 p. c., fils de laine 88 p. c., machines et mécaniques 73 p. c.

Voici les articles principaux pour lesquels il y a diminution :

Huiles végétales, teintures et couleurs, fils de soie, de coton et de lin, ouvrages en bois, papier et produits typographiques, verrerie, voitures pour chemins de fer, outils, meubles, produits divers pour l'industrie.

La diminution est en moyenne de 40 p. c. Elle n'est plus forte que pour les huiles végétales : 192 p. c., les fils de coton et de lin : 60 et 67 p. c.

Il importe de remarquer qu'il s'agit ici, pour la plupart des articles, de produits demi-finis qui servent de matières premières pour l'industrie plutôt que de produits fabriqués.

Voyons maintenant les exportations belges en France.

Il y a augmentation pour les produits suivants

Huiles végétales, ouvrages en peaux et pelleteries, fils de laine, de soie, de coton, de lin, tissus, ouvrages en bois, papier et produits typographiques, pierres, poterie, verrerie, métaux communs, machines et mécaniques, voitures non dénommées, navires et bateaux, outils, mercerie et quincaillerie, meubles, produits divers pour l'industrie.

L'augmentation est particulièrement élevée pour les produits

suivants : outils 708 p. c., huiles végétales 580 p. c., pierres 343 p. c., papier et produits typographiques 266 p. c., poterie 212 p. c., fils de lin 174 p. c., verrerie 66 p. c., métaux communs 59 p. c.

On remarquera que la plupart de ces produits servent à la reconstitution des régions dévastées et que, dès lors, leur augmentation n'étant due qu'à des circonstances accidentelles ne sera que temporaire.

On remarquera aussi qu'aucune de nos grandes industries d'exportation, en dehors de la verrerie, ne figure parmi celles dont l'accroissement d'augmentation est notable.

Voici les produits fabriqués pour lesquels, il y a diminution :

Savon, parfumerie, produits chimiques, teintures et couleurs, habillements et lingerie, voitures pour chemins de fer, armes.

En général la diminution est de 30 p. c. pour les principaux produits.

***

On a vu plus haut qu'il y a un écart énorme entre la statistique belge et la statistique française en ce qui concerne les valeurs des importations françaises en Belgique.

D'après la statistique belge, celles-ci auraient été en 1921 de frs. 1,732,795,662, et d'après la statistique française, elles se seraient élevées à frs. 4,090,876,000. Il est intéressant de chercher d'où vient cette différence de plus de 2 milliards.

On admet facilement qu'il y ait des divergences d'un pays à l'autre dans l'évaluation des mêmes masses de marchandises inscrites pour l'un de ces pays au compte de ses importations et pour l'autre au compte de ses exportations. Les rubriques ne sont pas les mêmes, les méthodes du relevé et du dépouillement des documents varient, surtout la manière de déterminer la valeur de chaque marchandise n'est pas la même. Il ne peut donc y avoir concordance absolue et même la concordance relative ne peut être réalisée que jusqu'à un certain point.

Tout de même, de cette concordance relative à une discordance criante, il y a de la marge et celle-ci ne peut se présenter sans discréditer les statistiques, sans ébranler la confiance déjà réservataire que l'on peut et doit mettre dans les éclaircissements qu'elles fournissent sur les relations commerciales internationales.

Le rapprochement des statistiques des deux pays peut aider le chercheur à préciser la portée exacte de chacune d'elles. Mais quand il tombe sur un cas comme celui qui nous occupe, au lieu d'un ac-

croissement de lumière, il ne trouve qu'un épaississement de ses doutes, une couche de ténèbres sur du brouillard.

C'est l'impression première. Nous verrons qu'elle ne durera pas, et que même de la discordance des statistiques on peut tirer des enseignements utiles.

Voici donc l'explication :

En France on a appliqué aux marchandises importées ou exportées en 1921 le taux d'évaluation fixé par la Commission des Valeurs pour 1919.

Je ne discute pas ce procédé, ni en général la méthode des valeurs officielles. En Belgique, comme il a été dit plus haut, on a renoncé à cette méthode et l'on s'en tient, pour établir les valeurs des marchandises du commerce international, aux déclarations des importateurs et exportateurs. A mon sens, ce système est préférable, surtout dans des moment d'instabilité des prix comme ceux que nous traversons où les valeurs subissent au cours d'une année des fluctuations très importantes.

Quoiqu'il en soit, je vais donner quelques échantillons caractéristiques des résultats auxquels on arrive par l'un et l'autre système. J'ai choisi naturellement pour faire les comparaisons, ies groupes de marchandises les plus homogènes dans les statistiques des deux pays.

Marchandises importées de France en Belgique en 1921.

a. D'après la statistique belge.
b. D'après la statistique française.

MARCHANDISES.		Quantités. Tonnes.	Valeur totale. Milliers de frs.	Valeur unitaire.
Peaux brutes	a.	10.731	38,822	3.80 le Kg.
	b.	9.031	112,839	11.30 »
Minerais	a.	928.700	23,239	25.— la tonne
	b.	1.150.271	95,138	82.50 »
Laines	a.	18.128	207,904	11.40 le kg.
	b.	19.111	445,538	23.50 »
Fils de laine	a.	1.145	27,277	24.— »
	b.	2.706	119,738	44.— »
Tissus de soie	a.	452	61,661	136.50 »
	b.	603	132,342	219.50 »
Tissus de coton	a.	1.524	47 235	31.— »
	b.	2.776	78,931	28.— »
Tissus de laines	a.	1.386	64,605	47.— »
	b.	2.458	109,944	44.— »
Machines et mécaniques	a.	18.985	102,179	5.67 »
	b.	27.185	164,502	6.— »
Automobiles	a.	3.318	34,673	10.45 »
	b.	9.749	234,828	24.— »

On voit que les valeurs unitaires françaises sont généralement beaucoup plus élevées que celles de la statistique belge. En réalité il n'y a aucun rapport entre les valeurs de part et d'autre. Cela se comprend : les valeurs des marchandises n'étant pas restées en 1921 ce qu'elles étaient en 1919.

On comprend que, dans ces conditions, les chiffres de la statistique française ne doivent être acceptés que sous réserve. La balance commerciale franco-belge, telle qu'elle résulte des statistiques françaises, ne doit pas nous faire peur ni nous éblouir. Retenons seulement que, d'après les statistiques françaises, la Belgique occupe le premier rang avec 4,090 millions dans les pays classés par ordre d'importance au point de vue des exportations. L'Angleterre ne vient qu'au second rang avec 3,355 millions. La Belgique représente à peu près le cinquième (19 p c.) du commerce total d'exportation française.

Il se dégage toutefois de la juxtaposition des statistiques française et belge que nous venons de faire, une autre indication qui confirme ce que j'ai déjà fait ressortir. Les quantités accusées par la France comme exportations en Belgique sont pour certains articles beaucoup plus élevées que celles que relève la statistique belge. Il en est ainsi notamment pour les laines et fils de laine, les tissus de tous genres, les machines et mécaniques, les automobiles, etc... Parfois comme pour ces derniers, dont le relevé douanier ne doit pas être si difficile, il y a une différence du simple au triple.

L'explication de ces discordances ne peut être que celle-ci :

Dans ces soi-disant importations françaises en Belgique, il y a une partie de marchandises qui ne nous sont pas destinées mais qui s'en vont à travers la Belgique et par Anvers vers des pays étrangers. Elles sont relevées à leur départ de France comme étant envoyées en Belgique, mais la douane belge les attribue, pour un certain nombre de cas du moins, à leur véritable pays de destination. Cette rectification ne se fait pas toujours pour la totalité du transit; c'est pour cela que la statistique du commerce franco-belge, tant du côté belge que du côté français, ne peut être admise que sous réserve et utilisée qu'avec circonspection.

§ 6. — Les relations commerciales entre l'Allemagne et la Belgique.

On a vu que l'Allemagne a perdu le premier rang qu'elle occupait parmi nos clients et nos fournisseurs d'avant-guerre. L'ensemble de notre commerce avec l'Allemagne reste néanmoins imposant. Les importations allemandes en Belgique se sont élevées en 1921 à

5,583,119 tonnes représentant une valeur de 1,383,218,000 francs. Nos exportations vers l'Allemagne sont de beaucoup inférieures ; elles ne représentent que 887,344 tonnes seulement, d'une valeur de 1,090,440,583 francs.

Dans les importations figurent avant tout les objets fabriqués pour une valeur de 683.343 mille frs; les matières brutes pour 665.545 mille frs. La plus grande partie de nos exportations comprend les matières brutes pour 698,985 mille frs ; les objets fabriqués y figurent pour 252,444 mille francs..

Nous ne nous arrêterons pas longtemps à une comparaison avec les chiffres de 1913, étant donné qu'ils étaient, comme nous l'avons prouvé ailleurs, viciés par l'incorporation d'une grande partie de marchandises de transit. C'est du reste la suppression d'une partiu de notre transit vers l'Allemagne qui est cause, dans une large proportion, de la réduction de l'importance de nos relations commerciales avec ce pays.

Sous le bénéfice de cette observation, on constate que les importations allemandes en Belgique ont diminué de 34 p. c., les exportations belges vers l'Allemagne de 76 p. c. Cela en ce qui concerne les quantités. Dans les importations, la réduction est le moins sensible pour les matières brutes qui tombent de 7,574 mille tonnes à 5,132 mille tonnes soit 32 p. c. de réduction. Viennent ensuite les produits fabriqués avec une réduction de 43 p. c. et les objets d'alimentation et boissons avec une réduction de 68 p. c.

En ce qui concerne nos exportations et en n'envisageant toujours que les quantités, la réduction pour les matières premières est de 76 p. c. (diminution du transit) ; pour les objets d'alimentation 69 p. c. et pour les produits fabriqués 72 p. c.

La catégorie, des produits fabriqués nous intéresse également ici tout spécialement. J'ai donc établi pour les principaux produits de ce genre importés et exportés la comparaison entre 1913 et 1921, en ce qui concerne naturellement les quantités.

Voici les produits pour lesquels il y a diminution dans les importations allemandes : savon, parfumerie, produits chimiques, huiles végétales, teintures et couleurs, ouvrages en peaux et pelleteries, fils de soie, fils de coton, fils de lin, tissus, habillement et lingerie, linoleum, papier et produits typographiques, pierres, poterie, verrerie, métaux communs, machines et mécaniques, navires et bateaux, armes, meubles, produits divers pour l'industrie.

Les diminutions sont surtout considérables pour les produits chimiques, les teintures et couleurs, les tissus, les métaux communs.

Il y a augmentation pour les fils de laine, les ouvrages en bois, les voitures pour chemins de fer, les voitures non dénommées, les outils, les instruments divers et montres, la mercerie et la quincaillerie. L'augmentation est surtout considérable pour les voitures de chemins de fer et autres.

En ce qui concerne nos objets fabriqués exportés en Allemagne, il y a une diminution considérable pour tous les produits, notamment pour la verrerie, les métaux communs, les machines et mécaniques, les armes, les voitures pour chemins de fer, les meubles, les habillements et lingerie, les produits chimiques. Il n'y a augmentation que pour les articles suivants (encore est-elle généralement légère sauf pour les fils de coton) : le savon, la parfumerie les fils de laine, les fils de coton, autres fils, et les outils.

III. — RÉSUMÉ DES CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS.

Voici, en résumé, les principales constatations qui se dégagent de l'étude qui précède :

A, — *Comparaison des années* 1920 *et* 1921,

A. — En ce qui concerne la comparaison des années 1921 et 1920 il y a lieu de ne pas perdre de vue qu'il s'agit de deux années exceptionnelles, l'une de reconstruction et de rétablissement, l'autre de réaction causée par la crise de la consommation et la hausse des prix qui l'a provoquée.

Néanmoins cette comparaison permet les constatations ci-dessous:

1°) En 1921 les importations au point de vue quantités ont augmenté de 31 p. c., les exportations de 63 p. c. en ce qui concerne les quantités. Au point de vue valeurs, il y a diminution des deux côtés.

2°) Il est résulté de ce double mouvement une amélioration de la balance commerciale en 1921 : l'excédent des importations sur les exportations a été réduit.

3°) Il y a des raisons de croire que cet excédent quant à la valeur n'est pas aussi élevé en réalité que celui qui résulte des statistiques.

4°) L'augmentation des exportations en 1921 est due pour la plus grande part à l'accroissement des exportations de matières premières.

B. — *Comparaison entre les années* 1913 *et* 1921.

En ce qui concerne la comparaison entre les années 1921 et 1913 :

Quantités.

1°) En supposant que toutes les marchandises nous arrivent de l'étranger en trains de 50 wagons de 10 tonnes, il est entré en Belgique en 1913 : 65,312 trains soit 180 trains par jour. En 1921 il n'est plus arrivé que 35,024 trains soit environ 100 trains par jour (exactement 96). C'est une diminution de 42 p. c. aux importations.

En ce qui concerne les exportations, en 1913 il est sorti de Belgique 41,770 trains de l'importance susdite soit 114 trains par jour. En 1921 il n'est plus sorti que 34,334 trains soit 94 par jour. Diminution de 17 p. c. aux exportations.

Valeurs - Importations.

2°) En ce qui concerne les valeurs : en 1913, nous avons acheté par jour pour 14 millions de marchandises ; en 1921 nous achetons pour 28 millions, soit réduit à la valeur or : 11 millions; c'est-à-dire, en rapprochant ces chiffres de ceux du primo ci-dessus, pour une quantité de marchandises de 42 p. c. en moins, nous avons contracté des engagements vis-à-vis de l'étranger pour une somme inférieure de 21 p. c. à celle de 1913.

Le train de 50 wagons nous coûtait, en 1913, 78,000 frs. En 1921, il nous a coûté 292,000 frs environ, soit réduit en valeur or, 121,000 frs. C'est une augmentation de 45 p. c.

Cette augmentation du coût de nos achats à l'étranger provient, d'une part de ce que nous achetons une partie de ces marchandises à des pays à change élevé (Angleterre, Etats-Unis et Hollande) et, d'autre part, de ce que l'importance des produits fabriqués dans nos importations s'est accrue au détriment de la catégorie des produits bruts ou simplement préparés (valeur proportionnelle des produits fabriqués dans les importations : en 1913 : 17 p. c. et en 1921 : 27 p. c.).

Valeurs - Exportations.

Nous avons vendu dans les pays étrangers, en 1913, pour 10,180 mille francs par jour; le train de marchandises d'exportation de 50 wagons de 10 tonnes avait une valeur de 88,500 frs. En 1921, nos ventes à l'étranger s'élèvent par jour à 19,580 mille frs. Le train d'exportation représente 208,300 frs, soit en valeur or 80 mille frs, c'est une diminution de 10 p. c.

Cette diminution de la valeur de nos exportations provient de ce que, dans les quantités exportées, les marchandises de moindre valeur ont seules augmenté, alors que les autres ont diminué d'importance.

Commerce des produits fabriqués.

4°) En ce qui concerne spécialement le commerce des objets fabriqués, nous avons importé en 1913 la charge de 3,000 trains de 500 tonnes pour lesquels nous avons payé 870 millions; chaque train nous coûtait donc 290 mille francs. En 1921 notre importation chargée sur 2,700 trains, nous a coûté par train 1 million de francs soit, en valeur or, 380 mille francs. C'est une augmentation de valeur de 31 p. c.

Nous avons exporté,en 1913, la charge de 7,320 trains de produits fabriqués représentant une valeur de 1,430,430,000 frs ou 193,000 fr, par train. En 1921, notre exportation représentait la charge de 5,050 wagons valant chacun 94,000 francs soit, en valeur or, 228 mille francs. C'est une augmentation de valeur de 18 p. c.

Cette augmentation moindre de la valeur de nos produits fabriqués exportés comparée à celle des produits importés s'explique pour les mêmes raisons que celles indiquées plus haut et, de plus, pour la raison spéciale que notre exportation a augmenté ou s'est maintenue presque uniquement pour les produits fabriqués de moindre valeur ; pour les autres, il y a une forte décroissance.

La diminution du tonnage de nos produits fabriqués exportés, abstraction faite des poteries (briques, tuiles, carreaux etc...) est de 46 p. c. Cette diminution est en général de 50 à 70 p. c. pour nos principales industries d'exportation.

Composition du commerce extérieur.

5° Dans la part proportionnelle de chacune des grandes catégories de marchandises de notre commerce extérieur, il y a un double changement : défavorable à l'importation, favorable à l'exportation.

a) A l'importation (valeurs). Le pourcentage des matières premières a fléchi de 55 à 40 p.c., tandis que les produits fabriqués montent de 17 à 27 p. c. Les produits fabriqués et les denrées alimentaires représentent 59 p. c. de nos importations, alors qu'en 1913 ils ne formaient que 48 p. c.

b) A l'exportation (valeurs). La part des objets fabriqués a légèrement augmenté (42 au lieu de 39 p. c.) de même que celle des

denrées alimentaires, 13 au lieu de 9 p. c. au détriment de l'importance relative des matières premières.

Cette constatation relativement favorable en ce qui concerne les objets fabriqués est contre-balancée par cette autre qui est grave : la valeur de notre commerce de 1921, comparée à celle de 1913 et réduite à cette fin au tiers de sa valeur nominale, a diminué pour toutes les catégories de marchandises sauf pour les produits fabriqués importés, pour lesquels la Belgique a déboursé 4,3 p. c. en plus en 1921 qu'en 1913 en valeur monétaire d'avant guerre.

Nos principaux clients et fournisseurs.

6° En ce qui concerne les *pays avec lesquels nos échanges se produisent*, on peut relever notamment ceci :

a) La France s'est maintenue au premier rang de nos fournisseurs et a remplacé l'Allemagne au premier rang de nos clients : 22 p. c. de nos exportations (valeurs) ont été envoyées en France en 1921.

Les Etats-Unis se sont classés au second rang, avant l'Allemagne et la Grande-Bretagne comme importateurs (c'est un résultat du cours élevé du dollar et de l'achat de denrées alimentaires aux Etats-Unis).

b) Les réductions les plus considérables dans notre commerce extérieur avec l'étranger, se rencontrent aux importations pour la Grande-Bretagne : 60 p. c. et aux exportations pour l'Allemagne 82 p. c., ceci au point de vue des quantités.

Commerce franco-belge.

7°) La statistique des exportations belges en France comprend très vraisemblablement une certaine quantité de marchandises de transit. Sous le bénéfice de cette observation, les relations commerciales de la Belgique avec la France en 1921 et leur développement depuis la guerre peuvent se caractériser comme suit :

a) Les importations françaises en Belgique ont diminué de 60 p. c. comme tonnage. Cette diminution porte exclusivement sur les matières brutes (charbons, minerais, etc...); par contre il y a augmentation pour les denrées alimentaires : 10 p. c., et pour les produits fabriqués 109 p. c.

b) Les exportations belges vers la France ont diminué de 18 p. c. Les réductions sont de 24 p. c. pour les matières premières, de 56 p. c.

pour les denrées alimentaires. Par contre il y a augmentation pour les produits fabriqués : 70 p. c., toujours comme tonnage.

c) La plupart des produits fabriqués belges dont l'exportation s'est accrue notablement, servent à la reconstruction des régions dévastées. Cette augmentation ne sera donc probablement que temporaire. Aucune de nos grandes industries d'exportation, en dehors de la verrerie, ne figure parmi celles dont l'accroissement est important.

Il y a un correctif à apporter à ces conclusions pour en atténuer le caractère défavorable. Je l'ai indiqué à l'avance en rappelant que l'année 1921 est une année de crise économique universelle. Dans cet état critique, tous les côtés faibles de notre organisation économique ne pouvaient que s'accentuer et accuser leurs inconvénients.

Notre premier point faible c'est *notre extrême dépendance à l'égard de l'étranger*. Nous dépendons du dehors pour la plus grande partie de nos matières premières autres que le charbon et pour une bonne part de nos denrées alimentaires. En temps normal, nous les payions avec nos exportations ; en temps de crise, de resserrement des marchés, nous n'avons à offrir à l'étranger qu'une compensation insuffisante et forcément nous nous endettons.

Passe encore pour les matières premières et les denrées alimentaires que la Belgique ne produit pas du tout ou ne produit pas en quantités suffisantes pour sa consommation. Mais les Belges aggravent leur dépendance et compromettent leur change en achetant au dehors bon nombre de produits fabriqués qu'ils pourraient trouver en Belgique. Par le temps de vie chère et de change élevé de plusieurs des pays qui sont nos fournisseurs, ces achats grèvent lourdement notre économie nationale, et nous avons vu que c'est dans ce domaine seulement que l'importance de nos transactions commerciales n'a guère diminué.

Un deuxième point faible de notre situation économique, *c'est la petitesse de notre marché intérieur*. Sa faiblesse est telle qu'il semble à d'aucuns qu'on peut le sacrifier complètement et à d'autres — la grande majorité — que sa protection contre l'invasion étrangère coûterait plus qu'elle ne rapporterait. On le laisse donc envahir. Avant c'étaient les Allemands, maintenant ce sont les Français, les Anglais, les Américains et les Japonais. Ils apportent leurs produits, leurs banques, leurs capitaux. Nous sommes en train d'être colonisés. Il ne nous manque même plus la qualité première de ce stade économique : être débiteurs et payer des tributs aux nations

favorisées par un développement plus avancé de leur force d'expansion.

Cela étant, nous ne marchons pas vers l'appauvrissement graduel, disent les libre-échangistes. car il est démontré que le libre-échange a toujours fait notre fortune.

Malheureusement, pour le libre-échange comme pour le mariage il faut être deux, et la Belgique est seule. Elle est seule avec ses haillons glorieux qu'elle a conquis dans la plus grande guerre que le monde ait jamais vue. Elle ne peut, sans manquer de décence, s'en prévaloir pour invoquer la pitié des pays protectionnistes qui l'entourent de leurs sympathies et de leurs barrières douanières.

Alors il y a l'autre point faible de notre armature économique : c'est que précisément *les autres pays ont des tarifs protecteurs et que la Belgique n'en a pas ou guère*. Et cela a une grande importance dans la lutte économique. Les droits de douane peuvent apparaître sous un jour déplaisant quand on les envisage uniquement dans leur rôle de barrière et d'entrave au commerce. Mais ils prennent un aspect sympathique quand on les considère comme une arme de combat contre les pays protectionnistes. C'est grâce à ces droits qu'un pays libre-échangiste peut espérer obtenir certaines concessions des pays protectionnistes, et c'est grâce à eux seuls.

Dans les tractations internationales préliminaires à la conclusion de traités de commerce, les États qui se présentent avec leurs frontières ouvertes à tout venant et à tout colis, n'ont rien à offrir à leurs partenaires. Ils n'ont pas de monnaie d'échange. On n'a pas d'intérêt à leur faire des concessions et, dans de telles tractations, là où l'intérêt fait dé faut, là où il n'oblige pas à des concessions, rien n'y peut suppléer : ni la figure héroïque d'un co-contractant, ni l'importance qu'il attribue à son alliance politique ou à la faveur de son amitié, ni son ardent désir de multiplier ses relations d'affaires pour intensifier ses rapports politiques et intellectuels avec des voisins qui lui sont sympathiques.

Les pays donc qui ne veulent pas s'entourer d'un régime protectionniste comme d'une tranchée, pourraient l'utiliser tout de même comme char d'assaut contre les tranchées d'en face. Ce serait plus efficace et plus digne aussi que l'invocation des services rendus et du soi-disant intérêt qu'ont nos voisins à ne pas nous voir appauvris. Cet intérêt, on en parle parfois, on n'y pense jamais.

J'ai signalé déjà ces dangers de la situation économique de la Belgique dans un travail qui a été fait pendant la guerre et qui a

pour les denrées alimentaires. Par contre il y a augmentation pour les produits fabriqués : 70 p. c., toujours comme tonnage.

c) La plupart des produits fabriqués belges dont l'exportation s'est accrue notablement, servent à la reconstruction des régions dévastées. Cette augmentation ne sera donc probablement que temporaire. Aucune de nos grandes industries d'exportation, en dehors de la verrerie, ne figure parmi celles dont l'accroissement est important.

Il y a un correctif à apporter à ces conclusions pour en atténuer le caractère défavorable. Je l'ai indiqué à l'avance en rappelant que l'année 1921 est une année de crise économique universelle. Dans cet état critique, tous les côtés faibles de notre organisation économique ne pouvaient que s'accentuer et accuser leurs inconvénients.

Notre premier point faible c'est *notre extrême dépendance à l'égard de l'étranger*. Nous dépendons du dehors pour la plus grande partie de nos matières premières autres que le charbon et pour une bonne part de nos denrées alimentaires. En temps normal, nous les payions avec nos exportations ; en temps de crise, de resserrement des marchés, nous n'avons à offrir à l'étranger qu'une compensation insuffisante et forcément nous nous endettons.

Passe encore pour les matières premières et les denrées alimentaires que la Belgique ne produit pas du tout ou ne produit pas en quantités suffisantes pour sa consommation. Mais les Belges aggravent leur dépendance et compromettent leur change en achetant au dehors bon nombre de produits fabriqués qu'ils pourraient trouver en Belgique. Par le temps de vie chère et de change élevé de plusieurs des pays qui sont nos fournisseurs, ces achats grèvent lourdement notre économie nationale, et nous avons vu que c'est dans ce domaine seulement que l'importance de nos transactions commerciales n'a guère diminué.

Un deuxième point faible de notre situation économique, *c'est la petitesse de notre marché intérieur*. Sa faiblesse est telle qu'il semble à d'aucuns qu'on peut le sacrifier complètement et à d'autres — la grande majorité — que sa protection contre l'invasion étrangère coûterait plus qu'elle ne rapporterait. On le laisse donc envahir. Avant c'étaient les Allemands, maintenant ce sont les Français, les Anglais, les Américains et les Japonais. Ils apportent leurs produits, leurs banques, leurs capitaux. Nous sommes en train d'être colonisés. Il ne nous manque même plus la qualité première de ce stade économique : être débiteurs et payer des tributs aux nations

favorisées par un développement plus avancé de leur force d'expansion.

Cela étant, nous ne marchons pas vers l'appauvrissement graduel, disent les libre-échangistes, car il est démontré que le libre-échange a toujours fait notre fortune.

Malheureusement, pour le libre-échange comme pour le mariage il faut être deux, et la Belgique est seule. Elle est seule avec ses haillons glorieux qu'elle a conquis dans la plus grande guerre que le monde ait jamais vue. Elle ne peut, sans manquer de décence, s'en prévaloir pour invoquer la pitié des pays protectionnistes qui l'entourent de leurs sympathies et de leurs barrières douanières.

Alors il y a l'autre point faible de notre armature économique : c'est que précisément *les autres pays ont des tarifs protecteurs et que la Belgique n'en a pas ou guère*. Et cela a une grande importance dans la lutte économique. Les droits de douane peuvent apparaître sous un jour déplaisant quand on les envisage uniquement dans leur rôle de barrière et d'entrave au commerce. Mais ils prennent un aspect sympathique quand on les considère comme une arme de combat contre les pays protectionnistes. C'est grâce à ces droits qu'un pays libre-échangiste peut espérer obtenir certaines concessions des pays protectionnistes, et c'est grâce à eux seuls.

Dans les tractations internationales préliminaires à la conclusion de traités de commerce, les États qui se présentent avec leurs frontières ouvertes à tout venant et à tout colis, n'ont rien à offrir à leurs partenaires. Ils n'ont pas de monnaie d'échange. On n'a pas d'intérêt à leur faire des concessions et, dans de telles tractations, là où l'intérêt fait dé faut, là où il n'oblige pas à des concessions, rien n'y peut suppléer : ni la figure héroïque d'un co-contractant, ni l'importance qu'il attribue à son alliance politique ou à la faveur de son amitié, ni son ardent désir de multiplier ses relations d'affaires pour intensifier ses rapports politiques et intellectuels avec des voisins qui lui sont sympathiques.

Les pays donc qui ne veulent pas s'entourer d'un régime protectionniste comme d'une tranchée, pourraient l'utiliser tout de même comme char d'assaut contre les tranchées d'en face. Ce serait plus efficace et plus digne aussi que l'invocation des services rendus et du soi-disant intérêt qu'ont nos voisins à ne pas nous voir appauvris. Cet intérêt, on en parle parfois, on n'y pense jamais.

J'ai signalé déjà ces dangers de la situation économique de la Belgique dans un travail qui a été fait pendant la guerre et qui a

paru depuis dans la Collection de la *Renaissance Economique*. Les bouleversements causés par la guerre ont rendu ces dangers plus pressants et les faiblesses de notre constitution économique plus visibles. Le travail statistique auquel je me suis livré, aboutit à mettre ces faiblesses en lumière, dans la lumière livide de la crise qui perdure et qui leur donne trop de relief peut-être. Mais c'est très bon pour mieux s'en rendre compte. Et tant mieux si la réalité n'est pas aussi mauvaise !

Quoi qu'on pense du reste de ces indications et quoiqu'on en fasse en pratique, on devrait reconnaître clairement et avouer hautement que la liberté absolue de la concurrence étrangère des produits fabriqués favorise les consommateurs dans un certain sens, mais qu'elle fait tort aux producteurs et spécialement à la classe ouvrière.

Sauf quelques spécialités, il n'y a pas d'industrie fine qui résistera à ce régime, en tout cas pas d'industrie où la main-d'œuvre joue un rôle important et peut prétendre à une rémunération un peu élevée.

Si nous voulons maintenir le régime de la porte ouverte sans réciprocité, ne parlons pas tant d'enseignement professionnel, ni de la formation d'une élite, ni d'élévation du niveau de vie de la classe ouvrière. On n'aura bientôt plus besoin en Belgique que de manœuvres. Les rares ouvriers qualifiés qui nous restaient partiront à l'étranger. Ils s'en vont déjà. Ils ne font que suivre les industriels qui s'en vont chercher, de l'autre côté de nos frontières, un marché plus vaste et plus sûr.

Le néo-malthusianisme que pratique largement la classe ouvrière wallonne, empêche, d'ailleurs, la transmission héréditaire des habitudes spéciales de nos populations pour le travail du fer, du verre, etc... Les jeunes apprentis qui ne se présentent plus, sont remplacés par de vigoureux gars des Flandres qui viennent offrir la force brutale de leurs muscles au service des machines, mais qui ne peuvent donner ni la subtilité ni l'adresse ni l'intelligente vivacité que réclame la fabrication des produits finis de l'industrie.

Certes, la Belgique ne manquera pas de travail le jour ou les difficultés qui entravent la reprise des affaires auront disparu, elle aura plutôt trop peu de main-d'œuvre pour les travaux de dégrossissement auxquels elle se destine et pour lesquels les populations inférieures, qui émergent à peine dans la lumière de la civilisation, seront seules à la fin nos concurrents sérieux...

Une conclusion générale se dégage de l'étude des statistiques du commerce extérieure de la Belgique : c'est celle de la nécessité d'un changement de notre politique commerciale.

Je laisse à ceux qui ont l'autorité et la compétence voulues le soin de décider dans quelle voie nouvelle il y a lieu d'aiguiller cette politique. Le choix à faire ne peut découler uniquement de l'analyse des statistiques. Il y a des considérations de politique économique générale et de politique tout court qui peuvent intervenir dans la détermination à prendre. Je ne suis pas qualifié pour en peser la valeur.

Il est évident qu'en petit pays comme la Belgique on peut se suffire. Aucun pays ne peut se suffire complètement.

Mais la question n'est pas là. Elle est de savoir si des industries, qui ne sont pas des industries de produits spéciaux et uniques dans leur genre pourront continuer à vivre principalement d'exportation sans s'appuyer sur un marché à l'abri des fluctuations de la politique douanière des pays étrangers et du change, à l'abri aussi de l'emprise étrangère, un marché suffisamment vaste pour absorber une part importante de leur production.

Notre marché est exigu. Mais nous pouvons l'élargir en nous unissant économiquement avec l'un ou l'autre de nos voisins.

Une telle union est inutile entre pays libre-échangistes. Entre un pays libre-échangiste et un pays protectionniste, elle est impossible.

Il faut donc faire un choix. Mon travail n'aura pas été inutile si j'ai fourni des éléments d'appréciation pour former une opinion et sa j'ai indiqué aux regards inquiets du présent une porte qui s'ouvre vers un avenir encore prospère pour notre pays.

---

paru depuis dans la Collection de la *Renaissance Economique.* Les bouleversements causés par la guerre ont rendu ces dangers plus pressants et les faiblesses de notre constitution économique plus visibles. Le travail statistique auquel je me suis livré, aboutit à mettre ces faiblesses en lumière, dans la lumière livide de la crise qui perdure et qui leur donne trop de relief peut-être. Mais c'est très bon pour mieux s'en rendre compte. Et tant mieux si la réalité n'est pas aussi mauvaise !

Quoi qu'on pense du reste de ces indications et quoiqu'on en fasse en pratique, on devrait reconnaître clairement et avouer hautement que la liberté absolue de la concurrence étrangère des produits fabriqués favorise les consommateurs dans un certain sens, mais qu'elle fait tort aux producteurs et spécialement à la classe ouvrière.

Sauf quelques spécialités, il n'y a pas d'industrie fine qui résistera à ce régime, en tout cas pas d'industrie où la main-d'œuvre joue un rôle important et peut prétendre à une rémunération un peu élevée.

Si nous voulons maintenir le régime de la porte ouverte sans réciprocité, ne parlons pas tant d'enseignement professionnel, ni de la formation d'une élite, ni d'élévation du niveau de vie de la classe ouvrière. On n'aura bientôt plus besoin en Belgique que de manœuvres. Les rares ouvriers qualifiés qui nous restaient partiront à l'étranger. Ils s'en vont déjà. Ils ne font que suivre les industriels qui s'en vont chercher, de l'autre côté de nos frontières, un marché plus vaste et plus sûr.

Le néo-malthusianisme que pratique largement la classe ouvrière wallonne, empêche, d'ailleurs, la transmission héréditaire des habitudes spéciales de nos populations pour le travail du fer, du verre, etc... Les jeunes apprentis qui ne se présentent plus, sont remplacés par de vigoureux gars des Flandres qui viennent offrir la force brutale de leurs muscles au service des machines, mais qui ne peuvent donner ni la subtilité ni l'adresse ni l'intelligente vivacité que réclame la fabrication des produits finis de l'industrie.

Certes, la Belgique ne manquera pas de travail le jour ou les difficultés qui entravent la reprise des affaires auront disparu, elle aura plutôt trop peu de main-d'œuvre pour les travaux de dégrossissement auxquels elle se destine et pour lesquels les populations inférieures, qui émergent à peine dans la lumière de la civilisation, seront seules à la fin nos concurrents sérieux...

Une conclusion générale se dégage de l'étude des statistiques du commerce extérieure de la Belgique : c'est celle de la nécessité d'un changement de notre politique commerciale.

Je laisse à ceux qui ont l'autorité et la compétence voulues le soin de décider dans quelle voie nouvelle il y a lieu d'aiguiller cette politique. Le choix à faire ne peut découler uniquement de l'analyse des statistiques. Il y a des considérations de politique économique générale et de politique tout court qui peuvent intervenir dans la détermination à prendre. Je ne suis pas qualifié pour en peser la valeur.

Il est évident qu'en petit pays comme la Belgique on peut se suffire. Aucun pays ne peut se suffire complètement.

Mais la question n'est pas là. Elle est de savoir si des industries, qui ne sont pas des industries de produits spéciaux et uniques dans leur genre pourront continuer à vivre principalement d'exportation sans s'appuyer sur un marché à l'abri des fluctuations de la politique douanière des pays étrangers et du change, à l'abri aussi de l'emprise étrangère, un marché suffisamment vaste pour absorber une part importante de leur production.

Notre marché est exigu. Mais nous pouvons l'élargir en nous unissant économiquement avec l'un ou l'autre de nos voisins.

Une telle union est inutile entre pays libre-échangistes. Entre un pays libre-échangiste et un pays protectionniste, elle est impossible.

Il faut donc faire un choix. Mon travail n'aura pas été inutile si j'ai fourni des éléments d'appréciation pour former une opinion et sa j'ai indiqué aux regards inquiets du présent une porte qui s'ouvre vers un avenir encore prospère pour notre pays.

Table des matières.

—

———

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

ÉTUDE DE LA DÉMOGRAPHIE STATIQUE ET DYNAMIQUE DES AGGLOMÉRATIONS URBAINES ET SPÉCIALEMENT DES VILLES BELGES. — Bruxelles, Hayez, 1904.

MOUVEMENT DE L'ÉTAT CIVIL ET DE LA POPULATION EN BELGIQUE PENDANT LES ANNÉES 1876 à 1900. — Bruxelles, Hayez, 1906.

IDEM PENDANT LES ANNÉES 1901 à 1910. — Bruxelles, Hayez, 1920.

LA MORTALITÉ INFANTILE DANS LES FLANDRES. — Bruxelles, Dewit, 1907.

LE SUICIDE. — Bruxelles, Dewit, 1908.

LE DIVORCE. — Bruxelles, Dewit, 1909.

LA CRIMINALITÉ BELGE. — Bruxelles, Dewit, 1912.

LA STATISTIQUE BELGE DU COMMERCE EXTÉRIEUR. — Rapport au Congrès de Mons, 1905.

LA STATISTIQUE DES LOGEMENTS AU POINT DE VUE HYGIÉNIQUE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL. — Bruxelles, Polleunis et Ceuterick, 1905.

STATISTIQUE ET SCIENCE SOCIALE, APERÇUS GÉNÉRAUX. — Bruxelles, Desclée 1907.

COLLECTION « LA RENAISSANCE ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE » (1919-1920):

1. — LES POINTS DE VUE GÉNÉRAUX.

2. — LE PORT D'ANVERS.

3. — NOTRE COMMERCE EXTÉRIEUR.

END OF TITLE